



Cosmopolitan - Lormont (33)

HABITAT | Construction neuve de 152 logements étudiants et services | LP Promotion
Lormont - 33 | 4 300 m² | 6,8 M€ HT | TAA Bordeaux | Décembre 2021



Le projet de la résidence Cosmopolitan se situe sur la commune de Lormont, au nord-est de l'agglomération bordelaise. La résidence est entourée par le parc de Fontbelleau au nord / nord-est, un entrepôt à l'ouest, et par la rue Jean Raymond Guyon au sud. A l'est de la parcelle se trouve aussi la voie rapide N230. Le projet a pour objet la construction neuve d'une résidence étudiante composée de 152 logements et services. La résidence Cosmopolitan prévoit deux bâtiments implantés à l'ouest du terrain afin de s'éloigner au maximum des nuisances sonores produites par la voie rapide et ainsi favoriser une exposition est / ouest des façades. Le décalage proposé des bâtiments est mis en place pour minimiser les vis-à-vis, tout comme leur épaulement, qui permet de ne pas renvoyer à l'image d'une barre monolithique. Ce dispositif permet aux deux ailes de dialoguer entre elles sans pour autant devenir un système imposant vis-à-vis de son environnement. Les deux façades en R+6 sur le côté rue signalent architecturalement l'entrée. L'implantation tient compte de la notion d'îlot ouvert et permet au parc du domaine de Fontbelleau de pénétrer idéalement en se joignant au traitement paysager de l'opération. Sur la plus grande longueur, les bâtiments sont composés de deux volumes en R+2 sur lesquels est posé en proue un plot en R+6. Grâce à l'implantation en décalage des deux ailes, ce dispositif crée une tension qui dynamise la composition du projet. Afin d'animer la résidence Cosmopolitan, les parties communes telles que la laverie, la salle de sports, la salle commune et les halls d'accueils sont implantées au rez de chaussé. Ces façades en socle sont largement vitrées pour bénéficier des espaces paysagers et des terrasses qui sont mises à disposition des résidents. Les stationnements sont également disposés en rez de chaussé et protégés visuellement par une maille perforée identique aux brises-vues entre logements. Un soin particulier est donné aux balcons filants qui permettent aux résidents de bénéficier d'espaces extérieurs depuis leur logement. Les balcons sont entrecoupés par des césures à 45° qui contribuent à fragmenter les volumes, ainsi composés dans une seconde lecture. Dans la même logique, les détails des garde-corps comportent un barreaudage vertical mis en œuvre à l'anglaise et par une tôle perforée au droit du nez-de-dalle. La totalité du garde-corps est en acier galvanisé doré. Les séparatifs de balcons, disposé en alternance d'un étage à l'autre, collaborent également à l'animation de la façade.

